

Travailleurs algériens en France au xx^e siècle

Session thématique « Migrations croisées »

Jeudi 22 juin 2006, matin (9h-11h), amphithéâtre

Le travail est une des données majeures de l'histoire des processus d'émigration-immigration des Algériens en France – métropolitaine – au xx^e siècle.

Si l'émigration, en premier lieu kabyle, débute dès avant 1914, c'est avec la Grande Guerre et la création d'un Service d'organisation des travailleurs coloniaux – SOTC –, en 1916, qu'elle prend une importance accrue. Près de 80 000 Algériens viennent alors travailler dans les usines de métropole, chargés de venir pallier le manque de bras, soit 35 % – la plus forte proportion – des travailleurs coloniaux alors enrégimentés sur le sol métropolitain. Soumis à un encadrement particulier, ils ne dépendaient pas des administrations du travail mais du ministère de la Guerre.

Bien qu'initialement limitée aux années 1916-1918, cette émigration de travail programmée, canalisée, constitua l'amarce d'un mouvement migratoire d'une plus grande ampleur dans les années 1920, puis les décennies suivantes, lié à la fois à la situation économique de l'Algérie et aux besoins de l'économie métropolitaine. On oppose souvent le mouvement dit de *noria*, caractéristique de l'émigration algérienne de l'entre-deux-guerres, faisant écho à une situation économique très vite noircie par la crise des années 1930; et le « deuxième âge », pour reprendre l'expression fondatrice d'Abdelmalek Sayad, qui lui succède avec les « Trente Glorieuses », où les contrastes s'accroissent de part et d'autre de la Méditerranée. Certes, à une émigration quasi pendulaire, fortement concentrée dans les mines dès le début des années

1920, succède en 1945 une émigration numériquement incomparable qui, dans bien des secteurs au premier rang desquels la métallurgie, devient une composante structurelle de l'accroissement de la capacité productive en France métropolitaine.

On montrera cependant, en se focalisant plus particulièrement sur l'organisation du travail et la gestion de la main-d'œuvre dans les mines et la métallurgie, que le statut colonial des Algériens se combine avec des évolutions du travail – segmentation des postes et plus largement du marché du travail – en partie amorcées dès l'entre-deux-guerres, pour marquer une tendance durable de substitution – et de hiérarchisation – ethnico-professionnelle de la main-d'œuvre. À tel point durable qu'elle semble, par certains points, trouver des ramifications au-delà de l'indépendance algérienne, amenant ainsi à interroger l'idée d'un schème postcolonial dans la gestion de cette main-d'œuvre et à remettre en perspective les débats très contemporains sur les discriminations ethniques au travail.